

Vie Pratique

TOURISME

Gîtes privés de Beaujardin

668 Route de Leurbe
43 Route de Frayet

Mme Josiane CARRERE
05.53.88.72.70 /
06.70.11.34.01



Bois de Cadène

Gîtes et Chambres d'Hôtes
302, Route de Bayonne

Mme Odile LELAIRE
07.68.44.77.19

Les Champs de St Pierre

Gîtes
201, Chemin de Marque

M. et Mme COSTA Fernando
06.65.12.13.27 /
06.73.31.42.90



Vous accueillent avec beaucoup de chaleur les vacanciers à la recherche de calme et de nature.

CHAMBRES D'HOTES ET GITES PRIVES - Pensez à les déclarer en Mairie

L'activité d'accueil par les particuliers en chambres d'hôtes est désormais régie par les dispositions du Code du Tourisme ainsi que le décret d'application du 3 août 2007 et la circulaire du 29 août 2007.

Les loueurs, doivent en application de l'article L 324-4 du code du tourisme, procéder à une déclaration en Mairie au moyen d'un imprimé CERFA que vous trouverez au secrétariat.

PRÉSENCE VERTE GUIENNE



1/ Déclenchement d'un appel, comment ça marche ?

Lors d'un appel, un signal de secours déclenché sur le collier, bracelet ou téléphone portable est envoyé vers la centrale d'écoute Présence Verte.

2/ Le dialogue par le système d'interphonie :

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.

3/ L'intervention :

Présence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis...) et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence.

Des solutions adaptées à chaque situation

- ☑ Option Sérénité : bracelet détecteur de chute brutale.
- ☑ Option sécurité : détecteur de fumée raccordé à votre transmetteur.
- ☑ GPRS autonome : pas d'abonnement téléphonique.
- ☑ Téléphone tél transmetteur : appel SOS – Grandes touches – Ecoute amplifiée.
- ☑ Téléphone portable spécifique qui permet de géolocaliser la personne et de donner l'alerte.

– boîte à clés offerte – A partir de 25 €

Tél : 05 53 67 78 00 / mail : guienne@presenceverte.fr



présence verte
libres d'être actifs

Infos Générales et Services

MAISONS FRANCE SERVICES

Avec l'arrivée du tout numérique, il est parfois difficile de s'y retrouver. Vous avez **besoin d'aide** dans vos **démarches administratives** ?

- Pré-demande de Carte Nationale d'Identité / Passeport
- Carte grise
- Ouverture de droit d'assurance maladie
- Prise de rendez-vous avec l'assurance retraite
- Permanence des Impôts
- Demandes d'allocations (logement, RSA, prime de naissance...)
- Etc...

Agence nationale
des titres sécurisés



N'hésitez pas à contacter l'Espace France Services du Confluent et la Multi-Sites au **05.53.65.85.14**

Angélique, Elodie et Clélia vous accompagnent sur **rendez-vous, gratuitement**, et en toute **confidentialité**, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Aiguillon - 30, rue Thiers

Les permanences de l' Espace France Services Multi-Sites du Confluent



Mairie Annexe - Damazan
Les **mercredi après-midi**
et les **jeudis**



Mairie - Port-Sainte-Marie
Les **mardis** et **mercredis matins** et
lundis après-midi



Médiathèque - Prayssas
Les **lundis** et **vendredis matin** et
mardis après-midi

Vous êtes **autonome** dans vos démarches mais **vous n'avez pas d'outil informatique** (ordinateur, imprimante, connexion internet...)?

Les Espaces France Services sont équipés d'ordinateurs et imprimantes/photocopieuses/scans en **libre-accès**. C'est **gratuit** et **sans rendez-vous**.

Et si vous souhaitez en **apprendre davantage sur le numérique** (protection des données, création d'identité numérique, utilisation des applications...) des **conseillers numériques** peuvent vous accompagner et vous former.

GUICHET UNIQUE

Communauté de communes



Economies d'énergie, perte d'autonomie, ravalement de façade...

POUR FINANCER VOS TRAVAUX : VOUS AUSSI, APPELEZ LE GUICHET UNIQUE!



Pour tout administré,
*Quel que soit son profil,
Quel que soit son projet*

UNE QUESTION = UNE SOLUTION

le guichet
unique

Comment adapter mon logement au handicap ou au vieillissement ? Comment réduire ma facture d'énergie ? Quels sont les travaux prioritaires ? Comment installer des énergies renouvelables sans me tromper ? Comment rénover mon immeuble pour le louer ? Quelles sont les aides disponibles ? Qui peut m'aider ?

Depuis l'ouverture du Guichet unique en octobre 2018, **2700 appels** ont été traités représentant **1250 foyers accompagnés** !

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), 196 dossiers ont été accompagnés, représentant 4 millions d'euros de travaux et **2,5 millions d'euros de subventions octroyées** aux ménages du territoire par les financeurs, dont la Communauté de communes.

Malgré la fin de cette OPAH depuis mi-2021, il est toujours possible de déposer d'autres demandes d'aides financières (sous conditions) aussi bien pour les propriétaires occupants de tout le territoire que pour les propriétaires bailleurs des 4 centralités de la Communauté de communes.

De plus le dispositif « Ma prime rénov » a été étendu à tous les revenus, propriétaires bailleurs inclus. N'hésitez pas à nous contacter avec votre avis d'impôt 2021 pour savoir quelles aides financières sont possibles en fonction de votre projet.

Appelez le 0 805 38 38 47

(appel gratuit – un agent de la Communauté de communes vous répond)



Infos Générales et Services

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous
Permanence à la Mairie de
Damazan

☎ **05.53.79.40.15**

Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

Immeuble Chabrier, Rue Armand Chabrier
47400 TONNEINS

Nadia HARYOULI

✉ haryouli.nadia@dlg.msa.fr

☎ **05.53.93.94.56**

Relais Assistantes Maternelles du Confluent

RAM Aiguillon : Rue de l'Abbé Pierre
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 9h à 12h30

Hélène SORESSI :

✉ ram-confluent@orange.fr

☎ **06.48.00.24.71 - 05.53.67.09.66**

Centre Médico-Social (C.M.S.) Nérac

Sur rendez-vous

☎ **05.53.97.44.00**





Infos Générales et Services

Bureau de Poste de DAMAZAN

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

09h à 12h / 13h30 à 16h

Mercredi

9h à 12h

☎ 05 53 79 42 15

Bureau de Poste de BUZET-SUR-BAÏSE

Lundi Mercredi Vendredi

9h30 à 12h30

Samedi

9h à 12h

Bibliothèque de Damazan

Mercredi de 9h30-12h

Jeudi de 9h30-12h / 17h-19h

☎ 05.53.79.70.15

Mail : damazan.bibliotheque@wanadoo.fr

GRUPE SCOLAIRE Louis Bacqué

Ecole élémentaire ☎ 05.53.79.47.98

Centre de loisirs ☎ 05.53.88.01.03

Ecole maternelle ☎ 09.79.50.43.00

Micro-crèche ☎ 05.53.88.60.57

EHPAD Capuran Damazan (Maison de retraite)

☎ 05.53.79.80.00

ASSAD / UNA de Damazan

Maison de Santé Flore – Château Comtal

Ouverture au public

Lundis et Vendredis de 8h30-12h30 et 13h-16h

Mardis et Jeudis de 8h30-12h30

☎ 05.53.79.37.66

UNA de Buzet

Lundi, Mercredi et Vendredi 9h30-12h30 et

13h30-17h00

Mardi et Jeudi 9h-12h et 13h-17h

☎ 05.53.84.01.01





- ❖ La grange en ruine sur la place du village a été détruite.
- ❖ Un poteau incendie a été installé à Pauquet en association avec la commune de Damazan
- ❖ L'assainissement collectif au Bourg a été réalisé.

RAPPEL : Notre PLU actuel exige une réglementation pour le choix des teintes de vos ouvertures, volets, portes, portails, façades...

Renseignez-vous en Mairie concernant les teintes autorisées. Une Déclaration Préalable doit être faite en Mairie afin de changer la teinte de ces éléments.

CATASTROPHE NATURELLE

La Mairie va faire une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle pour la sécheresse qui a eu lieu cet été. Si vous avez constaté des fissures sur vos bâtiments, merci de rédiger un courrier au Maire en expliquant vos désagréments et y joindre des photos. Si vous avez des photos plus anciennes afin de comparer les dégâts, vous pouvez également les joindre. Ces dossiers nous serviront afin d'appuyer la demande auprès de la Préfecture.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

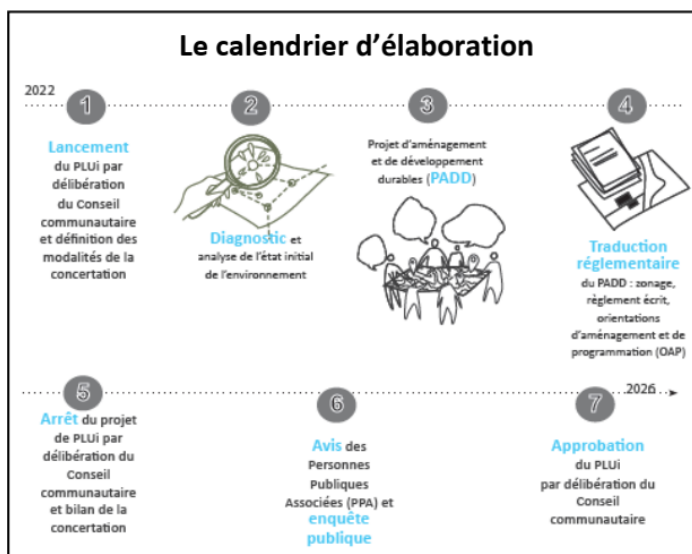


Dessignons l'avenir de notre Territoire à l'horizon 2035 !

Le 28 février 2022, la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a prescrit le lancement du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** dont l'ambition générale est de définir collectivement l'avenir des 29 communes et particulièrement de :



- Structurer et diversifier l'économie pour déployer tout le potentiel économique du territoire,
- Renforcer la qualité et la résilience du cadre de vie pour bien vivre ensemble,
- Développer des projets économes en ressources (énergies, eau et biodiversité),
- Maintenir la ruralité par l'affirmation d'une préservation du potentiel agricole et la prise de conscience du cadre de vie.



La réduction du rythme d'artificialisation des sols étant réaffirmée par la loi Climat et Résilience datant du mois d'août 2021, le projet mettra en avant les capacités des acteurs du territoire à fructifier l'existant, dans une perspective de modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cittànova, bureau d'étude en charge de l'élaboration du PLUi, analyse le **fonctionnement** du territoire et identifie ses **enjeux** pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon 2035. Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol. Le PLUi, une fois approuvé, **remplacera les documents d'urbanisme actuellement en vigueur** dans les communes. Il comprend des pièces réglementaires **opposables à tout projet de construction et à toute demande d'urbanisme**.

Un projet partagé avec la population

L'élaboration du PLUi s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, les acteurs locaux et les personnes publiques associées.

La concertation comprend notamment :

- L'organisation de réunions publiques aux étapes clés,
- Des publications dans la presse, les bulletins locaux et sur le site internet de la Communauté de communes : www.communauteconfluent.com

Toute personne souhaitant faire connaître ses observations relatives à l'élaboration du PLUi

pourra le faire auprès de **sa mairie**

Par **courrier postal** ou sur le **registre de concertation** mis à disposition au siège de la Communauté de communes et dans les mairies.

Pour tous renseignements généraux sur l'élaboration du PLUi, veuillez contacter l'accueil de la Communauté de communes :
Tél : 05.53.79.81.15



État Civil

En application du *Règlement Général de la Protection des Données* et des recommandations de la CNIL, le consentement préalable des personnes concernées est obligatoire pour toute diffusion des données d'état civil.

Toutefois, nous pouvons vous informer du nombre d'actes pour l'année 2022 :



2 Baptêmes Civil



1 Pacs ...



*Une pensée pour les 3 habitants
qui nous ont quittés cette année ...*



*Bienvenue aux nouveaux Saint-Pierroises et
Saint-Pierrois*

Musée de l'École d'Autrefois Musée de l'École d'Autrefois

Pour la 26^e année consécutive, notre Musée de l'école a poursuivi son bonhomme de chemin. Nous continuons à ouvrir l'été, juillet et août, grâce aux bénévoles, jeunes ou adultes qui s'impliquent dans cette structure, et le reste du temps sur rendez-vous. Ce qui constitue un atout non négligeable pour le tourisme du secteur, et même du département. Tous les visiteurs sont toujours très satisfaits de ce qu'ils découvrent dans ce Musée, d'autant plus que nous couplons le plus souvent possible sa visite avec celle de notre magnifique église.

La Communauté de Communes se dit prête à nous aider pour les visites d'été, souvent intermittentes, du fait des grosses canicules. Hors saison, les visites de groupes constituent une « clientèle » très intéressante et abondante, sauf que les énormes autobus d'aujourd'hui peinent à arriver jusqu'au village et à y manœuvrer : mais c'est la rançon du succès !

Il faut remercier tous ceux (toujours les mêmes, hélas, on aurait bien besoin d'aide!) qui s'impliquent dans le fonctionnement de ce Musée, notamment la mairie qui fournit les locaux, les entretient, et nous aide par sa subvention. Il est infiniment regrettable, néanmoins, que le Conseil Municipal ait refusé, pour des raisons financières que l'on peut très bien comprendre, d'acheter la maison à escalier, première école de St Pierre et l'une des toutes premières du département. Cela nous aurait permis de constituer un ensemble absolument unique pour l'histoire de l'école, et donc un pôle touristique beaucoup plus important.

Un grand merci également à ceux qui ne liront pas cet article parce qu'ils ne sont pas de la commune, mais qui continuent à nous faire des dons de matériel et de vieux livres qui ne cessent d'enrichir le patrimoine du musée.

Alain PARAILLOUS



Société de Chasse

Société de Chasse

Pour la saison 2022/2023, la société de chasse a délivré 50 permis et 58 cartes de sociétaires.

Nous avons procédé à des lâchers de gibiers reproducteurs dont 30 perdreaux, 90 faisans de tir et 25 perdreaux de tir.

La cabane de chasse a été entièrement restaurée.

Pour les battues, les sociétés de chasse de Buzet sur Baïse, Xaintrilles, Ambrus et St Pierre de Buzet se réunissent, cela nous permet d'être plus nombreux pour plus de réussite.

De ce fait, les battues se faisant sur plusieurs communes, les bois de St Pierre de Buzet sont plus souvent accessibles aux promeneurs.

Suite à la demande de certaines personnes, nous allons essayer d'organiser plus de battues aux renards.

Aujourd'hui, la chasse est mal vue, mais pensons aux dégâts occasionnés par le grand gibier dans les cultures et les accidents sur les routes.

Nous tenons à signaler que nous travaillons de plus en plus sur la sécurité.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil municipal pour l'aide morale et financière qui nous est accordée.

Nous remercions les propriétaires qui nous soutiennent dans nos actions.

La Société de chasse vous présente leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Didier JORDAN

Composition provisoire du Bureau

Président : JORDAN Didier

Vice-Président : MARQUET Alexis (Lieutenant de louveterie)

Trésorier : DEJEAN Sébastien

Trésorier adjoint : MARQUET Christian

Secrétaire : DIAS Théodore

Membres du bureau : MARQUET Pascal, BINOIS Jonathan,
THERES Christian, DEMAY Murielle, DUFFAU Patrick



Comité des Fêtes

Chers habitants, amis, voisins,

Je tiens à remercier l'ensemble des membres bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien ne serait possible. N'oublions pas que le Comité est une Association constituée de Bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année. Même si cette année nous n'avons organisé que la Crèche.

Nous espérons après ces années Covid pouvoir faire la Fête avec tous nos habitants.

J'en profite pour solliciter toutes les personnes qui souhaite nous rejoindre. Nous avons besoin de volontaires pour la faire Grandir. Alors si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps, si vous souhaitez vous investir dans notre village, venez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Bien amicalement à vous tous

Céline PROTIN

COMITÉ DES FÊTES
Saint Pierre de Buzet





CRÈCHE 2022



Le dimanche 18 décembre petits et grands ont pu participer aux chants de Noël organisés par le Comité des Fêtes pour la crèche à l'Eglise de Saint-Pierre de Buzet. S'en est suivi une dégustation de chocolat chaud et de douceurs.





*La Municipalité
de Saint Pierre de Buzet
vous souhaite ses*

*Meilleurs Vœux pour l'Année
2023*

Patrick YON

Daniel LAFFITTE (1^{er} Adjoint)

Josiane THOUEILLE (2^{ème} Adjointe)

Laurent LALIBERT

Annaïck RENAUDIN

Jean-François DUPRAT

Sébastien DEJEAN

Alain LELAIRE

Florence DUMONT

Céline PROTIN

Grégory CAMARA GONZALEZ



